



Les troubles dys- par Cécile Müller

Tout le monde me dit que je suis lent pour écrire et lire. Mes camarades de classe se moquent de moi parce que je suis toujours le dernier à finir les exercices et parce que je fais beaucoup de fautes. Pourtant je travaille pour m'améliorer, mais cela ne m'aide pas... Combien de fois ai-je entendu : « Ce n'est pas possible de faire encore autant de fautes d'orthographe à ton âge » ? Cela me blesse profondément, car je suis d'accord avec cela, mais rien n'y fait, je ne progresse presque pas.

« Combien font $3 + 5$? » : cette question a le pouvoir de m'effrayer. Pourquoi tous les autres sont-ils si rapides à trouver la bonne réponse ? J'ai besoin de compter sur mes doigts, alors que mes amis sont capables de calculer mentalement. Pourquoi y arrivent-ils, et pas moi ?



Quand nous n'avons pas reçu nous-mêmes un diagnostic de dysorthographe ou encore de dyscalculie étant enfant, nous pouvons éprouver de la difficulté à comprendre comment cela se fait que notre ami.e ne parvienne pas à écrire ce mot pourtant si simple, ou à résoudre ce calcul si facile. Les troubles dys- sont effectivement souvent sous-estimés. La majorité des personnes ne considèrent pas les troubles dys- comme des troubles véritables. Pourtant, en 1991, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a reconnu la dyslexie

comme étant un handicap (<https://ordyslexie.com/que-sont-les-troubles-dys/>). Selon l’OMS, « 8 à 12 % de la population, dont 5 à 15 % des enfants » seraient touchés par ce trouble (<https://ordyslexie.com/que-sont-les-troubles-dys/>). De plus, au moins un enfant par classe aurait ce trouble (Barouillet et al., 2007).

Est-ce qu’une personne avec un trouble dys- serait moins intelligente ? Non ! Contrairement à ce que l’on pourrait penser, toute personne ayant un trouble dys- a des habiletés intellectuelles tout à fait normales (Echenne, 2002).

Si cela ne vient pas d’un déficit intellectuel, à quoi seraient alors dus les troubles dys- ? Les chercheurs dans le domaine n’ont pas un avis unanime à ce sujet. Certains parlent de facteurs génétiques alors que d’autres soutiennent l’hypothèse d’atteintes neuronales. Concernant, par exemple la dyscalculie, elle serait liée à un « dysfonctionnement du sulcus intrapariétal » (Théoret, 2017) ou encore à des déficits dans la mémoire à court terme (Geary, 2005). La dysorthographe serait notamment liée à un « trouble de la conscience phonologique et de la mémoire de travail » (Echenne, 2002). En résumé, il n’y aurait pas un seul facteur précis qui causerait les troubles dys-, mais plutôt un ensemble de facteurs.

Et pourquoi les troubles dys- sont-ils considérés comme étant un handicap alors que la majorité des enfants éprouvera des difficultés dans le calcul, la lecture ou l’écriture lorsqu’elle commencera l’école ? Les troubles dys- se différencient des difficultés d’apprentissage scolaires par le fait qu’ils sont spécifiques (à l’écriture, à la lecture, etc.) et durables. Ils ne sont pas simplement temporaires, mais perdurent jusqu’à l’âge adulte.

Finalement, il est important pour les enseignants de mettre en place une pédagogie différente pour soutenir ces enfants afin de diminuer l’impact induit par un trouble dys-. En voici quelques exemples :

- Expliquer aux autres élèves les difficultés de l’enfant dyslexique afin qu’il ne soit pas exclu. Cela pourrait permettre d’instaurer un climat d’entraide entre les enfants.
- Donner les consignes à l’oral et à l’écrit.
- Laisser un peu plus de temps à l’enfant, par exemple pour compléter les évaluations ou les exercices, étant donné ses difficultés.
- Mettre à disposition de l’enfant atteint d’un trouble dys- un ordinateur pour qu’il ne ressente pas de difficultés d’écriture lorsqu’il doit rédiger un texte.

Article révisé par Teodora Drob

Références

Barouillet, P., Billard, C., De Agostini, M., Démonet, J.-F., Fayol, M., Gombert, J.-E., Habib, M., Le Normand, M.-T., Ramus, F., Sprenger-Charolles, L., & Valdois, S. (2007). Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie : bilan des données scientifiques. France : Inserm.

Echene, B. (2002). Dyslexie dysorthographe : définition, bases neurologiques et physiopathologiques. *Archives de pédiatrie*, 9, 262-264. [https://doi.org/10.1016/S0929-693X\(01\)00852-1](https://doi.org/10.1016/S0929-693X(01)00852-1)

Geary, D. C. (2005). Les troubles d'apprentissage en arithmétique : rôle de la mémoire de travail et des connaissances conceptuelles. In M.-P. Noël (Ed.), *La dyscalculie : trouble du développement numérique de l'enfant*. Marseille : Solal, pp. 169-191.

Ordyslexie. Repéré à <https://ordyslexie.com>

Théoret, H. (2017). PSY3032 : notes du cours 9. Repéré dans l'environnement StudiUM: <https://studium.umontreal.ca/>